

Guide de constitution des dossiers de candidature à un échange international dans le cadre d'une convention bilatérale (« non Erasmus ») (Automne 2011)

Parcours de votre dossier

Votre dossier sera examiné à trois reprises :

1. Au sein de l'École ;
2. Au niveau de l'Université ;
3. Au niveau de l'institution d'accueil.

Le dossier initial sera remis avant le 14 novembre, pour examen par l'École. Le cas échéant, il sera transmis avant le 1er décembre à la Cellule des programmes d'échanges. Si votre dossier est retenu au niveau de l'université, il sera transmis à nos partenaires. Finalement, ceux-ci se prononceront sur votre acceptation ou non.

Contenu du dossier

Pour l'examen au sein de l'École, votre dossier comprendra :

1. Un formulaire d'intention, dûment rempli, disponible à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/cpedocs/formulaire-convention.pdf>
2. Un *curriculum vitæ* ;
3. Une lettre d'accompagnement, dans laquelle vous aurez le loisir de parler de vos motivations pour un échange international dans l'institution choisie, l'adéquation de cette destination par rapport à vos études en cours, à vos objectifs personnels et professionnels. Cette lettre peut être rédigée en anglais si la destination s'y prête.
4. Un programme de cours approuvé par votre coordonnateur académique (voir liste). <http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/cpedocs/learning-erasmus.pdf>

Les lignes directrices pour la constitution de ce programme se trouvent sur le site de l'École :

<http://www.ulb.ac.be/polytech/faculte/etudes/echanges/lignes-directrices.html>

N'oubliez pas que les enseignants ont bien souvent un horaire chargé et que toutes les demandes d'approbation de programmes leur parviendront en même temps. Contactez votre coordonnateur académique dès que possible pour planifier avec lui la constitution de votre dossier. Prévoyez un délai d'au moins une semaine pour obtenir une réponse. Utilisez le tableau ad-hoc mentionné sur le site des programmes d'échanges de l'École

<http://www.ulb.ac.be/polytech/faculte/etudes/echanges/mobilite.xls>.

Joignez à vos demandes les descriptifs des programmes et/ou des cours dans l'institution d'accueil.

Notez que les crédits utilisés hors Europe ne sont pas directement équivalents à des ECTS.

5. Pour les destinations qui le demandent, les résultats au TOEFL. Pour l'examen du dossier au sein de l'École, une preuve d'inscription au TOEFL accompagnée des résultats aux épreuves d'anglais présentées dans l'École peut suffire.

6. Si le candidat le juge nécessaire, une ou plusieurs lettres de recommandation.

Ce dossier pourra être transmis tel quel au niveau de l'Université. Si vous êtes sélectionné à ce stade, vous devrez remplir le dossier spécifique à l'institution partenaire qui vous accueillera. Les résultats officiels du TOEFL seront demandés, le cas échéant.

Certains partenaires mettent en place des tests de langue. Ceux-ci peuvent être instaurés d'une année à la suivante, sans que nous en soyons avertis. Il est donc important de visiter les pages internationales du site web de l'institution d'accueil pour disposer des informations à ce sujet.

Vous devrez également rentrer une demande de bourse pour le **15 mars 2011** au plus tard : <http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/cpedocs/FAME-CN.pdf>

Candidature à plusieurs destinations

Si votre dossier n'est pas retenu par l'École, mais néanmoins jugé suffisant pour une candidature à un échange dans le cadre d'une convention Erasmus, vous aurez la possibilité d'introduire un tel dossier.

Nous vous conseillons donc **très fortement** de remplir un dossier pour une ou plusieurs destinations Erasmus, que vous pourrez remettre au secrétariat de l'École. En effet, ce dossier doit être remis au plus tard pour le **1er décembre**, mais il se pourrait que la décision concernant votre candidature hors convention Erasmus ne soit prise que quelques jours avant cette échéance.

Si vous remettez plusieurs choix de destinations, planifiez avec votre coordonnateur académique, la manière dont le choix de cours des destinations secondaires sera validé.

Pour répondre à des questions souvent posées concernant les candidatures multiples :

1. Le fait d'introduire un dossier pour un échange Erasmus ne modifie pas vos chances d'être sélectionné pour un échange hors convention Erasmus ;
2. Il est important de faire l'effort de se plonger dans les programmes de cours des destinations secondaires que vous retiendrez. En effet, si vous choisissez la destination pour sa réputation sans avoir consulté les programmes, vous risquez d'être déçu par votre séjour à l'étranger.

Liste des coordonnateurs académiques

Orientation	Coordonnateur académique	Email (@ulb.ac.be)
Construction & architecture	Prof. Rajan Filomeno Coelho	Rajan.Filomeno.Coelho@...
Chimie	Prof. Gilles Bruylants	Gilles.Bruylants@...
Électromécanique & électricité	Profs D. Milojevic & P. Mathys	Dragomir.Milojevic@ & pmathys@
Informatique	Prof. Hugues Bersini	bersini@...
Physique	Prof. Alain Dubus	adubus@...
Biomédical	Prof. Pierre Mathys	pmathys@...